|  |
| --- |
| *QUESTION 17-2/2* |
| *Rapport Final* |

**UIT-D** COMISSION D'ÉTUDES 2 4e PÉRIODE D'ÉTUDES (2006-2010)

***QUESTION 17-2/2:***

*Etat d'avancement des activités relatives aux cyber services/ applications dans le monde*

|  |
| --- |
| **DÉNI DE RESPONSABILITÉ**  **Le présent rapport a été établi par un grand nombre de volontaires provenant d'administrations et opérateurs différents. La mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit n'implique en aucune manière une approbation ou une recommandation de la part de l'UIT.** |

RÉSUMÉ

Le présent document contient des informations sur les activités passées ou prévues du Programme 3 du BDT liées aux cyberservices et aux applications des TIC dans les pays en développement.[[1]](#footnote-1)

**TABLE DES MATIÈRES**

**Page**

Activités passées et en cours du BDT 1

Activités régionales 2

Activités prévues par le BDT (2009) 2

L'avenir de la Question 17-2/2 2

QUESTION 17-2/2  
  
Rapport sur les activités relatives aux cyber services/applications,   
Programme 3 de l'UIT-D

La Question 17-2/2 de la Commission d'études 2 a été adoptée par la quatrième Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) tenue à Doha (Qatar) du 7 au 15 mars 2006, comme suite à la Question précédente.

La Division des applications TIC et de la cybersécurité (CYB), qui a la responsabilité générale du Programme 3 du Plan d'action de Doha adopté à la CMDT de 2006, a identifié la cybersanté, le cyberenvironnement et le cybergouvernement comme domaines prioritaires parmi les éléments d'applications TIC définis dans le Programme.

La cybersanté fait l'objet d'une Question distincte, la Question 14 de la Commission d'études 2, mais les autres cyberservices et applications connexes, avec l'accent sur le cybergouvernement et le cyberenvironnement, nécessitent une attention particulière pour que l'on s'assure que les Etats Membres soient dûment assistés.

Activités passées et en cours du BDT

• Sur la base de l'étude exploratoire relative au [cyberenvironnement](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/e-env.html) ([Les TIC pour le cyberenvironnement](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/itu-icts-for-e-environment.pdf)) effectuée l'année dernière, le BDT travaille actuellement à un kit sur le cyberenvironnement qui donnera aux Etats Membres une méthode et suggérera une série d'indicateurs pour leur permettre d'évaluer leur capacité d'utilisation des TIC pour l'environnement. Un indice sur l'état de préparation en matière de cyberenvironnement (EERI) fait également partie du kit. Des représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres secteurs de l'UIT ont commenté les premières versions.

• A la suite des conclusions de l'étude exploratoire relative au [cybergouvernement](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/e-gov.html) ([Gouvernement électronique pour les pays en développement](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/e-gov_for_dev_countries-report.pdf)) dont le projet a été publié en 2008, le BDT est en train de mettre au point un kit de cybergouvernement. Celui-ci comportera une série de modules qui porteront sur les domaines d'action prioritaires pour les décideurs dans les quatre dimensions de l'environnement du cybergouvernement: infrastructure, politique, gouvernance et portée. Le module initial, en cours de finalisation, propose un cadre d'évaluation de l'état de préparation des pays au cybergouvernement, sur la base d'indices et d'indicateurs pour les quatre dimensions. Des représentants du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) ont commenté la première version.

• Le Groupe chargé du Programme 3 a organisé, à Genève (Suisse) le 24 mars 2009, un atelier informel sur la Question 17-2/2 de la CE 2 dont le thème était "[Evaluation de l'état de préparation au cybergouvernement: outils proposés pour aider les décideurs](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/)", pour présenter aux Etats Membres l'état d'avancement du module initial du kit UIT sur le cybergouvernement et la version beta de l'outil de contrôle rapide de cybergouvernement de l'UIT.

• Poursuivant la collaboration entre le BDT et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, les entités ont organisé un séminaire conjoint sur le thème "[e-Government and Public-Private Partnerships for Better Public Service Delivery and MDGs Implementation](http://www.itu.int/wsis/implementation/2009/forum/geneva/tw_e-government-UNDESA-ITU.html)" pendant le Forum 2009 du SMSI (18-22 mai 2009).

• Le BDT a aussi contribué à la [réunion de facilitation sur le cyberenvironnement](http://www.itu.int/wsis/implementation/2009/forum/geneva/al_c7_environment.html) lors du Forum 2009 du SMSI. Lors de la réunion organisée par le BDT en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale et le PNUE, le BDT a présenté aux Membres l'état d'avancement du rapport sur le kit cyberenvironnement de l'UIT et sur l'indice EERI.

• Pour faciliter l'accès aux ressources des applications TIC et aux activités du BDT dans ce domaine, la Division CYB a actualisé le format du site web de l'UIT consacré aux cyberservices [www.itu.int/ITU-D/cyb/app/](http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/)

Activités régionales

• Région Europe/CEI:

• Assistance d'experts à la République de Belarus sur "l'état de préparation au cybergouvernement".

• Région Amériques:

• Le BDT a participé activement au [Troisième colloque de l'UIT sur les TIC et le changement climatique](http://www.itu.int/ITU-T/worksem/climatechange/200907/index.html), Quito (Equateur), 8-10 juillet 2009.

Activités prévues par le BDT (2009)

Les activités 2009 sont axées autour de trois dimensions stratégiques:

1 Elaboration de kits d'évaluation et de mise en œuvre pour faciliter l'établissement de cyberstratégies nationales et l'utilisation des applications et services connexes.

• Les modules initiaux sur l'évaluation de l'état de préparation au cyberenvironnement et au cybergouvernement, une fois achevés, seront diffusés sous forme de projets aux membres du Groupe Question 17-2/2 de la CE 2 pour commentaires. Une deuxième version de l'outil de contrôle rapide de l'UIT est en cours d'élaboration, le but étant d'améliorer les fonctionnalités et d'incorporer certaines suggestions des membres.

• Des modules ultérieurs des kits seront mis au point compte tenu des commentaires reçus.

2 Apporter une assistance spécialisée et concrète aux Etats Membres.

• A leur demande, aider les membres à procéder à des évaluations d'état de préparation au cybergouvernement et tester l'utilité de l'indice EERI pour lesdites évaluations.

3 Poursuivre la collaboration avec les organisations des Nations Unies qui coordonnent la grande orientation C7 du SMSI et, en particulier, avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le PNUE pour le cyberenvironnement afin d'éviter les doublons et d'améliorer l'utilisation des ressources financières disponibles.

L'avenir de la Question 17-2/2

L'ampleur des activités entreprises actuellement par l'UIT-D dans le domaine des cyberservices et des applications TIC donne à penser que de nouvelles discussions des membres sont nécessaires sur le point de savoir si la question à l'étude doit continuer d'être étudiée telle quelle ou doit être révisée.

L'avenir de la Question 17-2/2 a été débattu officieusement pendant l'atelier informel du Groupe Q.17-2/2 de la CE 2 en mars 2009. Notant le manque d'expérience des pays en développement en matière de cybergouvernement, le Président, M. Kisrawi, a proposé de continuer les travaux sur la Question 17 en les axant sur ce domaine. Il a aussi suggéré que la CE 2 crée une nouvelle Question sur les applications du cyberenvironnement, soulignant l'intérêt porté actuellement par l'UIT sur le rôle des TIC dans la lutte contre le changement climatique. Sur la base des commentaires des participants, M. Kisrawi a proposé d'élaborer deux Questions distinctes, l'une sur le cybergouvernement et l'autre sur le cyberenvironnement, et de maintenir les applications de cybersanté séparées, au titre de la Question 14.

1. Cette notion recouvre aussi les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement et les pays à économie en transition. [↑](#footnote-ref-1)